

Le Concert des PROUT à l'Olympia

Les Prout à l'Olympia le 8 mai 2005

Avec Jacques Yvart, leur invité en première partie

"Asteur j'ai réservé ma place, bein deux fois rien!"

ATTENTION

20 Euros qui vont bien

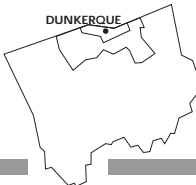
SPECIMEN

LA VOIX DU NORD

Dunkerque Dunes de Flandre

Déjà livrés contre 20 euros sonnants et trébuchants, les précieux sésames mis en vente hier à Virgin et à l'office de tourisme sont partis comme des volaerens...

Dunkerque ville



Bureaux :
1-3, place de la République
B.P. 4215 - 59378 Dunkerque Cedex 1
Tél. 03 28 59 10 00 - Fax : 03 28 59 08 42

Bloc-notes

Agenda

- A Dunkerque**
- Cérémonie en honneur d'élèves qui se sont distingués dans des activités post ou péri-scolaires, citoyennes ou performances sportives, à 12 h, à la cafétéria, internat garçons du lycée Jean-Bart.
- Assemblée générale de Flandre initiative, à 19 h 30, à la communauté urbaine.
- Café théologique : *L'Eglise (et toute la communauté de croyants), est-ce nécessaire à la foi ?*, à 20 h, au café Le Milord, place Jean-Bart.
- A Rosendaël**
- Conférence sur la collection du FRAC Nord-Pas-de-Calais, *Les Amis invitent... Gérard Durozoi autour de Arte Povera*, à 19 h, au FRAC, 930, avenue de Rosendaël.
- A Bourbourg**
- Signature de la convention de partenariat entre les services du CCAS et d'EDF-GDF, à 18 h, à la mairie.
- A Grande-Synthe**
- Challenge de cyclisme sur piste, à partir de 15 h, au vélodrome du Puythouck.
- A Gravelines**
- Lavage de voitures par les enfants du conseil municipal d'enfants, de 9 h à 12 h devant l'école Anatole-France niveau 1.
- Assemblée générale de Maisons loisirs littoral, à 18 h, salle Le Cambusier.
- A Saint-Pol-sur-Mer**
- Campagne d'information et de prévention, en direction des familles de cheminots, sur les toxicomanies *S'informer, comprendre, prévenir*, de 9 h à 17 h, au centre d'action sociale, place de la Gare.

Haltes-garderies

- Dans les maisons de quartier dunkerquoises aujourd'hui.
- Méridien** : de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 18 h 15.
 - Glacis** : de 8 h 30 à 12 h.
 - Jeu de Mail** : de 9 h à 12 h.
 - Tente Verte** : de 7 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 45 à 18 h 30.
 - Basse Ville** : de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 45 à 17 h 45.
 - Banc Vert** : de 13 h 45 à 17 h 45.
 - Pasteur** : de 13 h 30 à 17 h 30.
 - Pont Loby** : de 9 à 12 h.
 - Coudekerque-Branche**: Ch'Hérissins, rue d'Artois, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; Tout-Petits, rue Chagall, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; Petits Gavri-Hoches, rue Hoche, de 8 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Santé

par Romy VANCO

Bientôt, l'hôpital à domicile

L'ASSAD de Dunkerque et la Mutualité française du Nord se lient pour répondre aux nouveaux besoins des malades et des professionnels de santé.



De nombreux professionnels de santé ont participé à la réunion sur le projet d'hôpital à domicile, qui devrait fonctionner dès 2006.

EN matière de santé, on ne peut pas dire que la France est en avance ! Manque de places dans les hôpitaux, des hospitalisations trop longues ou parfois trop courtes, carence de personnel, malades insatisfaits... Le projet d'hôpital à domicile (HAD) de Flandre Maritime, élaboré en partenariat par l'Association de soins et services à domicile (ASSAD) et la Mutualité française du Nord, devrait déjà régler une partie du problème.

Lors d'une réunion, jeudi soir, au centre hospitalier de Dunkerque, une centaine de personnes, surtout des professionnels de santé, les premiers concernés, ont pu prendre connaissance de projet tel qu'il est vu par les deux structures et s'informer exactement sur les conditions de fonctionnement d'un HAD, grâce à l'intervention de M^{me} Dubreucq, directrice du réseau Santelys.

Nouveaux besoins
« L'hôpital à domicile sera un substitut aux établissements hospitaliers afin d'éviter ou de raccourcir les séjours en clinique. Ce sera également un relais afin de faciliter les retours à domicile, notamment pour les personnes en fin de vie », explique Christian Meysonnier, directeur général de la Mutualité française du Nord. Aujourd'hui, les hôpitaux sont surchargés et son rôle premier de plateforme technique perd de son importance au profit de l'hôtellerie. « L'hôtellerie est devenue un frein pour l'hôpital. Son rôle est de traiter des malades, sur du court terme, afin que tout le monde puisse profiter de la technique de ces établissements. C'est un véritable problème d'équité so-

ciiale », souligne Christian Meysonnier. Les personnes, notamment en fin de vie, désirent le plus souvent rentrer à leur domicile pour finir paisiblement leurs jours auprès des leurs. Dans la majorité des cas, ce n'est possible car il n'y a pas de structures adaptées avec le personnel qualifié permettant une bonne prise en charge à domicile. L'HAD a pour but de répondre en partie à ce nouveau besoin. « Les soins palliatifs à domicile correspondent à 40 % de l'HAD. Ce nouvel

établissement comblera un maillon du système sanitaire qui manque depuis longtemps, assure Catherine Walkowiak, directrice générale de l'ASSAD. C'est une volonté nationale puisque le ministère de la Santé a décidé d'installer 8 000 places d'ici fin 2006. En principe, chaque secteur sanitaire devrait être équipé d'une telle structure. » En France, on compte 97 structures de ce type. Dans la région, seulement Lens, Lille et Béthune ont mis en place un HAD, avec une possibilité en tout

de 135 places. Cette pénurie s'explique par le fait que pour libérer une place en HAD, l'hôpital concerné devait fermer deux lits dans son établissement. En 2000, une circulaire a levé cette condition. Beaucoup de projets sont donc en pourparlers et devraient être finalisés dès 2006 pour répondre positivement à la demande du ministère de « privilégier dans chaque secteur sanitaire la création d'HAD ».

Fonctionnement
L'HAD est un établissement de santé. Certes, sans les murs mais avec les mé-

mes principes qu'un établissement hospitalier traditionnel. « L'HAD répond à des règles de fonctionnement très strictes. Tout le monde ne peut en bénéficier », assure M^{me} Dubreucq. Trois types de soins peuvent se faire à domicile : les soins ponctuels, relatifs notamment à de gros pansements suite à des opérations lourdes, des soins de réadaptation, comme la mise en place d'un auxiliaire de vie pour aider une personne ayant subi un infarctus et des soins continus, correspondant aux soins palliatifs. Le médecin traitant ou l'hôpital concerné peut demander une hospitalisation à domicile. Ainsi, l'HAD traitera le dossier du patient, les différents problèmes de mise en œuvre ainsi que les différents soins à donner afin d'accepter ou refuser un malade en HAD. « Il y a une véritable collaboration qui doit s'instaurer entre tous les partenaires de santé. Différents intervenants gravitent autour du malade et les professionnels libéraux se doivent de participer avec le personnel de l'HAD afin de proposer un meilleur service aux patients qui pourront rester chez eux. »

Un comité de pilotage vient d'être mis en place afin d'élaborer une étude d'opportunité auprès du personnel et des structures de santé. Le nombre de places au sein de l'HAD Flandre maritime sera calculé en fonction du nombre de pathologies recensées. Un projet sera déposé à l'Agence régionale hospitalière en fin d'année. Elle aura six mois pour donner son agrément.

Le milieu hospitalier dunkerquois risque, avec ce nouveau projet, d'être beaucoup plus utile. Hélas, il faudra encore attendre deux ans avant de voir les premiers résultats de ce nouveau service.

La r'humeur

Les « Quais de Chine » tiennent le bambou

Les « Quais de Chine », c'est parti. Les premières structures de l'animation « Bambuco » ont été posées hier par une entreprise australienne, à l'entrée de la rue de la Marine. Une vingtaine seront également disposées de l'autre côté du centre Marine sur le quai de l'Amiral-Ronarc'h.

Hauts de dix mètres, ces piliers de bambou recevront des lanternes chinoises. Sur le quai, c'est une voile qui viendra s'accrocher à la plus grande structure, haute de près de trente mètres.

Prête pour le 17 juin, l'œuvre ne restera qu'une semaine avant de rejoindre Lille.



Terrain vide

Personne... Pourtant, c'était prévu hier aux stades de Flandres : 1 500 enfants, venant des écoles primaires de l'agglomération dunkerquoise, devaient se rencontrer pour un tournoi de mini-hand, organisé depuis 12 ans par l'USDK, en partenariat avec l'Education nationale et la ville de Dunkerque. Et 1 500 enfants, ça ne passe pas inaperçu... Où étaient-ils donc tous passés ? En fait, ils n'étaient pas là. La manifestation avait été annulée le matin même à cause de la pluie. Pas de bol. Il y avait quand même plus de chance qu'il fasse beau un premier juin qu'un temps gris et pluvieux. C'est les enfants qui ont dû être déçus car de ce fait, ils ont été obligés d'aller en classe...

Où sont les Américains ?

Un paquebot aussi imposant que le *Clipper Adventurer* qui vient accoster au terminal croisières à Dunkerque (*lire par ailleurs*), forcément, ça ne passe pas inaperçu. Pour voir les 120 Américains qui se trouvaient à bord, en revanche...

Hier matin, élus et représentants du port autonome de Dunkerque et de l'office de tourisme se sont rendus à bord du *Clipper Adventurer* pour visiter les lieux et participer à une petite cérémonie protocolaire. Seul à bord à ce moment-là : l'équipage du paquebot. Les 120 Américains ? Tous partis en ville faire des emplettes jusqu'en fin de matinée ! Plutôt une bonne chose pour le commerce dunkerquois.

Malaise

Mise en place de nouveaux diplômes dès la rentrée à l'Université du littoral Les étudiants restent perplexes face au système LMD

« On est foutu. Comment veux-tu qu'on s'en sorte alors que l'on n'a jamais étudié certaines matières obligatoires dans les masters de notre branche », chuchote, dépitée, une jeune fille à sa voisine. Et c'est là tout le problème ! Lors de l'assemblée générale des étudiants du pôle universitaire de Dunkerque, lundi matin, la mise en place du système LMD dès l'année prochaine en a fait bondir plus d'un. Le dispositif LMD (licence, maîtrise, doctorat) répond à une volonté d'harmonisation des diplômes dans la communauté européenne. Ainsi, le DEUG (bac +2) disparaît, de même que la maîtrise. Le dispositif met en

place 3 niveaux d'études : la licence, qui équivaut à un bac +3, le master, qui équivaut à un bac +5 et, le doctorat pour 8 ans d'études après le bac. A l'Université du littoral, c'est l'ancien système d'études que les jeunes suivent mais dès l'année prochaine, tout change. « Je comprends vos craintes car il s'agit d'un chamboulement énorme. Mais nous tentons de faire tout notre possible pour qu'aucun étudiant subissant le basculement ne soit pénalisé », insiste Edward Anthony, président de l'université. Peut-être, mais les étudiants ne l'entendent pas de la même oreille. « C'est un discours auquel nous ne pouvons adhé-

ter. M. Anthony. Les maîtrises disparaissent. Elles sont remplacées par des masters, mais aucun ne correspond à nos études », s'énerve une jeune étudiante en licence AES. **Mobilité**
Ce dispositif entraîne de gros soucis, notamment pour les personnes en licence AES et qui devront choisir un master alors que certaines matières ne leur ont pas été enseignées. « L'année prochaine, je m'engage dans un master logistique car c'est le seul qui coïncide avec les matières de mes trois années d'études mais comment je fais pour rattraper le niveau alors que je n'ai jamais fait de logistique », s'in-

terroge un étudiant. Selon le directeur, « l'université n'avait pas les moyens de proposer tous les masters et des cours d'enseignement de rattrapage seront dispensés afin d'aider les élèves en difficulté ». Certains seront obligés de s'inscrire dans des masters dans d'autres villes. « C'est une politique universitaire régionale à laquelle nous sommes obligés d'adhérer. Nous avons de la chance d'avoir un nombre important de master. C'est déjà bien pour une université comme la nôtre », tente de rassurer Edward Anthony. Pourtant, les étudiants sont restés bien perplexes face à un tel discours...



L'amphithéâtre était plein à craquer d'étudiants et de professeurs venus défendre leur point de vue sur la réforme LMD.

